

L'ENTREPRENEURIAT FEMININ

Bien que la proportion des entrepreneuses ait augmenté de manière significative au cours des 10 dernières années, la parité entre les sexes dans le monde de l'entrepreneuriat n'est pas encore atteinte.

Les femmes sont à l'origine de 38,8 % des créations d'entreprises en zone urbaine, 45,8 % en zone rurale et seulement 25,2 % dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). La majorité des entreprises (environ 3 sur 4) s'implante en milieu urbain.

Néanmoins, les femmes sont **davantage présentes en milieu rural que les hommes**. Les créatrices établies en zone rurale sont également plus âgées que le reste des entrepreneuses.

Dans les QPV, les entrepreneuses sont **encore sous-représentées**. Elles se tournent plus souvent vers des activités qualifiées de précaires, comme les activités de transport et de ventes à distance, que leurs homologues sur le reste du territoire.

3 zooms :

- ✓ L'entrepreneuriat féminin : un pas vers la parité, mais des inégalités persistantes
- ✓ Une plus grande parité hommes/femmes en milieu rural
- ✓ Les femmes créatrices d'entreprises sous-représentées en quartier prioritaire de la politique de la ville

Méthodologie

Les données utilisées proviennent de l'exploitation du **Répertoire des entreprises et des établissements** (REE) de l'Insee à partir des données du répertoire Sirene. **Cette note se base uniquement sur les créations d'entreprises et non le stock.**

Selon Sirene, une création d'entreprise correspond à « l'immatriculation d'une nouvelle unité légale avec la création d'une nouvelle combinaison de facteurs de production ».

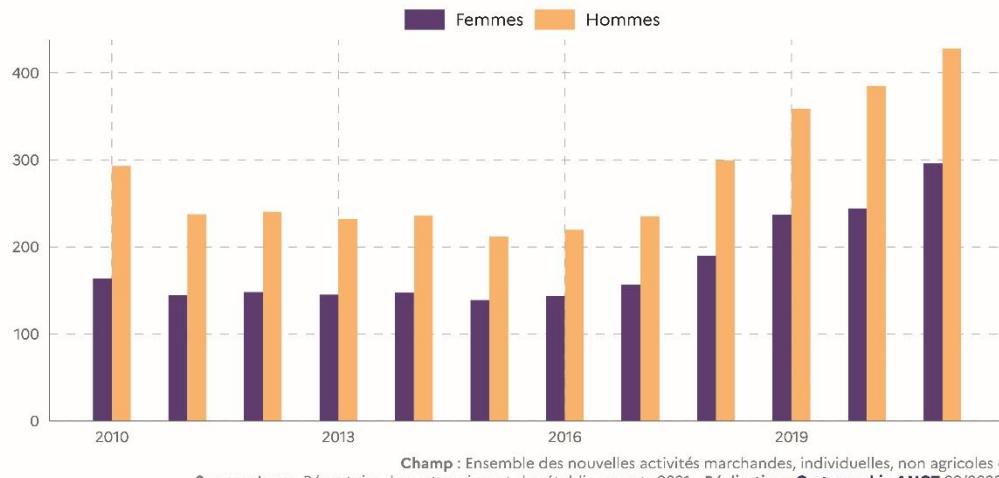
Pour définir l'entrepreneuriat féminin, **l'analyse se concentre sur l'entreprise individuelle** où la personne et l'entreprise sont indissociables, formant ainsi une seule et même entité. **Cette forme juridique permet de connaître le sexe de la personne à la tête de l'entreprise** contrairement aux autres formes juridiques où cette information n'est pas disponible.

La base Sirene distingue deux types d'entreprises individuelles : **l'entreprise individuelle classique** et la **micro-entreprise**. L'entreprise individuelle classique est une entreprise avec une seule personne à sa tête. La micro-entreprise (anciennement auto-entrepreneur) est une entreprise individuelle bénéficiant d'un régime simplifié. Toutes les activités ne peuvent pas être exercées sous le statut de micro-entrepreneur. C'est notamment le cas des professions libérales réglementées et de certaines professions artistiques dépendantes du droit d'auteur (**Bpifrance Crédit, 2021**).

La méthodologie du décompte des créations d'entreprises est en train d'être revue et harmonisée avec le règlement European Business Statistic dans le nouveau dispositif SIDE (Système d'information sur la démographie d'entreprises). **Cette note ne prend pas en compte cette nouvelle méthode.**

L'entrepreneuriat féminin : un pas vers la parité, mais des inégalités persistantes

Evolution du nombre de créations d'entreprises individuelles (en milliers)



Depuis 2017, l'entrepreneuriat est en plein essor

En France, en 2021, plus de 700 000 entreprises individuelles ont été créées, soit 72,7 % de l'ensemble des créations d'entreprises. Les femmes sont à la tête de 40,8 % d'entre elles. De nombreuses initiatives ont été mises en place ces dernières années afin de renforcer la parité dans l'entrepreneuriat. Cependant, malgré l'augmentation du nombre d'entrepreneuses depuis 2017, celle-ci n'a pas encore été atteinte.

Le nombre d'entrepreneuses a presque doublé en 10 ans, passant de 163 997 en 2010 à 295 886 en 2021. Cependant, cette hausse n'est pas suffisante pour rattraper le nombre d'entrepreneurs masculins. Les femmes représentaient 35,8 % des entrepreneurs en 2010, 39,6 % en 2015 et 40,1 % en 2021.

L'accélération du nombre de créations depuis 2017 vient d'un essor important **des micro-entreprises**. 88,5 % des entreprises individuelles créées en 2021 relèvent de ce régime contre 78,5 % en 2015, soit une hausse de 10 points de pourcentage.

Ce recours important au statut de micro-entrepreneur est plus marqué chez les

hommes. En 2021, 90 % d'entre eux ont choisi ce statut juridique contre 86,4 % des femmes. Ces dernières délaissent de manière moins importante le statut classique d'entreprise individuelle. Cela peut s'expliquer par la différence de nature des activités créées, notamment par la prégnance des activités de santé (profession libérale réglementée) (Danis N., Leurs Y., 2021).

Les activités de service sont majoritaires chez les femmes, les activités de transport et d'entreposage chez les hommes

En 2021, d'après la nomenclature des activités des entreprises (Naf), les principaux secteurs des entreprises créées par les entrepreneuses sont :

1. les « **activités de services** » et les « **autres activités de services** » à 48,9 %. Les activités les plus sollicitées sont :
 - les « **autres services personnels** » à 16,5 % : tous les services non classés dans une autre catégorie de la Naf comme les activités de bien-être (coiffure, esthétique, massage...) (6,7 %), les services aux animaux de compagnie, les tatoueurs-perceurs, sophrologues... (9,6 %) ;

Les secteurs d'activité des nouvelles entreprises (en %)



Champ : Ensemble des nouvelles activités marchandes, individuelles, non agricoles. Les activités correspondent au niveau d'agrégation A10 de la NAF rév.2 • Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 2021 • Réalisation : Cartographie ANCT 09/2023

- les **activités de conseil en gestion** à 11,7% : conseil et assistance apportés aux entreprises dans le domaine des affaires, des relations publiques et de la communication ;
- 2. le « **commerce, transports, hébergement et restauration** » à 18,6% avec notamment le **commerce de détail** à 8,4% (revente de bien, sans transformation, neuf ou d'occasion ; ventes à domicile et à distance) ;
- 3. l' « **enseignement, santé, action sociale** » à 17,3% avec :
 - les **activités pour la santé humaine** à 8,5% : médecins généralistes, spécialistes et infirmiers (activités réglementées ne pouvant s'effectuer sous le statut de la micro-entreprise, premier secteur des créations dans les entreprises individuelles hors micro-entrepreneur) ;

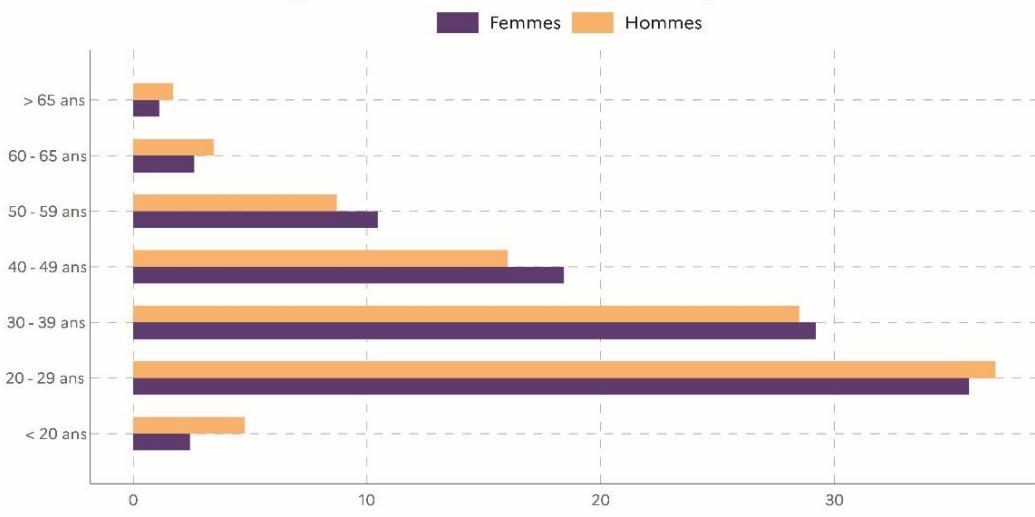
- **l'enseignement** à 7,2%, comprenant à la fois l'enseignement destiné aux enfants et aux adultes, toutes disciplines confondues.

4. **l'industrie** qui représente 7,3 % des créations chez femmes et 3,3 % chez les hommes : nombre important d'activités de confection de vêtements, de joaillerie, de fabrication de bijoux, de textiles ou de jouets ...

Les femmes entreprennent plus tard que les hommes

Même si plus d'une femme sur trois a entre 20 et 29 ans lors de la création de l'entreprise, les femmes ont tendance à entreprendre plus tard que les hommes. En effet, la part des femmes créant leur entreprise entre 40 et 59 ans est plus importante que celle des hommes (respectivement 28,9 % contre 24,7 %).

Les tranches d'âge des créateurs d'entreprise (en %)



Champ : Ensemble des nouvelles activités marchandes, individuelles, non agricoles • Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 2021 • Réalisation : Cartographie ANCT 09/2023

Les différences territoriales dans l'entrepreneuriat féminin : une plus grande parité hommes/femmes en milieu rural

Méthodologie

La grille communale de densité de l'Insee, élaborée à partir de la méthodologie d'Eurostat, classe les communes en fonction du nombre d'habitants et de leur densité et permet d'apprécier les disparités territoriales. Le territoire est découpé en carreaux de 1 km² puis agrégé afin de créer des clusters de densité équivalente. Le passage à la commune dépend ensuite du niveau de densité majoritaire des clusters la composant. Les 7 niveaux sont : grands centres urbains ; centres urbains intermédiaires ; ceintures urbaines ; petites villes ; bourgs ruraux ; communes à habitat dispersé ; communes à habitat très dispersé.

L'**annexe 1** détaille les activités des nouvelles entreprises ainsi que le profil des entrepreneuses selon la grille communale de densité.

En France, la majorité des nouvelles entreprises s'implante en milieu urbain. De nombreuses aides ont été mises en place pour accompagner les femmes souhaitant entreprendre, notamment à travers des dispositifs spécifiques dans les territoires fragiles.

Les hommes entreprennent plus fortement dans les grands centres urbains que les femmes (50 % contre 43 %). A contrario, les femmes sont plus présentes dans les zones rurales que les hommes (25 % des créations parmi les femmes contre 23 % pour les hommes). Ainsi les zones les plus denses du territoire affichent les niveaux de parité hommes/femmes les plus faibles : les grands centres urbains et les centres urbains intermédiaires comptent respectivement 36,8 % et 39,1 % de créatrices. Inversement ce sont dans les petites villes (45,7 %) et les bourgs ruraux (46,1 %) que la parité est la plus élevée.

Néanmoins même si le rapport entrepreneuse/entrepreneur est plus

important en milieu rural qu'en milieu urbain, le nombre de créations dans les territoires ruraux reste bien moins important qu'en ville (les créations dans le rural représentent 28,5 % des nouvelles entreprises pour les femmes et 23 % chez les hommes).

La diversité des territoires ruraux se reflète dans les secteurs d'activité des nouvelles entreprises

Méthodologie

Nouvelle typologie des ruralités : Pilotée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et réalisée par Acadie et Magali Talandier en 2023, l'étude sur **la diversité des ruralités** fournit des typologies actualisées des territoires ruraux. **La typologie structurelle présente les fonctions principales des territoires ruraux** selon leur structure socio-économique et les dynamiques à l'œuvre.

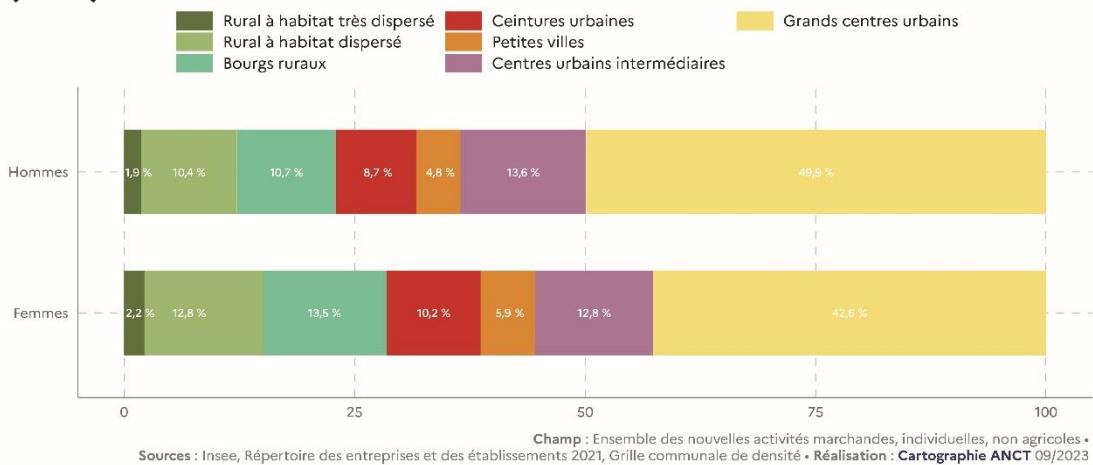
Voir la carte en **annexe 2**

Les activités des nouvelles entreprises féminines sont globalement similaires, quel que soit le type de territoire considéré. Toutefois, les caractéristiques propres de chaque catégorie de territoires ruraux se reflètent dans les activités des nouvelles entreprises :

- les activités industrielles et commerciales sont relativement plus présentes dans les ruralités productives (13,6 % des créations féminines sur ce territoire) ;
- les activités spécialisées, scientifiques et techniques dans les ruralités résidentielles (13,3 %) ;
- les activités de santé et les commerces dans les petites polarités (13,9 %) ;
- les activités d'hébergement et de restauration dans les ruralités touristiques (6 %).

Ce constat s'applique également aux entrepreneurs masculins.

Part des créations d'entreprises selon la grille communale de densité (en %)



L'entrepreneuriat en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) : les femmes créatrices d'entreprises sous-représentées

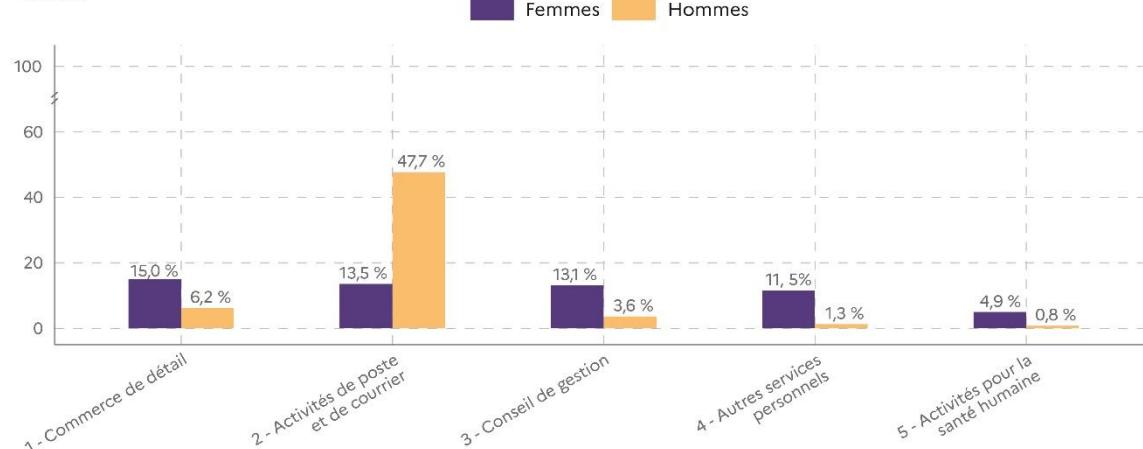
En 2022, dans son bilan sur la politique de la ville, le Sénat souligne que « peu de dispositifs s'adressent spécifiquement aux femmes entrepreneures des quartiers » alors même qu'elles sont sous-représentées dans ce domaine. Dans les QPV, la part des entrepreneuses est inférieure au reste du territoire. Pour les nouvelles entreprises en 2021, **les femmes représentent 25,2 % des entrepreneurs** en QPV et 6 % des entrepreneuses sur l'ensemble de la France. **Les disparités hommes-femmes en termes d'entrepreneuriat sont plus exacerbées dans les QPV que sur le reste du territoire.**

L'ubérisation des activités touchent également les femmes des QPV

Dans les QPV, la diversité des activités créées

est moins marquée que sur le reste du territoire. En effet, les cinq premières activités des entrepreneuses en 2021 représentent à elles seules 58 % de l'ensemble des créations. Le commerce de détail (15 %) est la première activité des entrepreneuses en QPV (contre 8,5 % sur le reste du territoire et 8,6 % en milieu rural), avec notamment une prévalence des ventes à distance (7,5 %). **Les QPV se distinguent également par un nombre important d'entreprises de coursiers.** Selon le Compas, ces quartiers sont les premiers touchés par le développement des plateformes de livraison et des services de VTC. En 2022, 1 livreur sur 4 et 1 chauffeur de VTC sur 5 réside dans un QPV. Cette activité représente 13,5 % des nouvelles entreprises féminines et 47,7 % chez les hommes.

Les 5 principales activités des nouvelles entreprises féminines en %



Champ : Les activités correspondent au niveau d'agrégation A129 de la NAF rév.2. Certaines catégories ont été renommées •
Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 2021 • Réalisation : Cartographie ANCT 09/2023

Méthodologie

Typologie de l'emploi des quartiers prioritaires de la politique de la ville :

L'Observatoire national de la politique de la ville a réalisé trois typologies des QPV, consacrées à la cohésion sociale, le cadre de vie et l'emploi. Ces « typologies visent à regrouper les quartiers en un nombre réduit de classes, afin de pouvoir analyser leurs situations de manière synthétique tout en les distinguant selon leurs caractéristiques » (Sala, 2017). Seuls les QPV de France métropolitaine sont pris en compte dans ces typologies.

La typologie de l'emploi classe les quartiers prioritaires en 3 catégories :

- les quartiers qui profitent d'un **environnement dynamique**: ces quartiers présentent les indicateurs d'emploi les plus favorables avec un écart de taux d'emploi avec les unités urbaines englobantes les plus faibles ;
- les quartiers en **décrochage**: ces quartiers présentent des écarts de taux d'emploi importants avec leur environnement ;
- les quartiers en difficulté dans un **environnement industriel**: ces quartiers se situent dans un environnement industriel en difficulté, touché par les destructions d'emplois.

Les QPV en difficulté dans un environnement industriel présentent une part plus importante de commerces (26 % des créations féminines). Chez les hommes, la part des commerces est également plus importante. Cependant le transport et l'entreposage sont moins représentés que dans les autres catégories (48,4 %), ce qui n'est pas le cas chez les femmes.

Les entrepreneuses **des quartiers qui profitent d'un environnement dynamique** sont relativement moins créatrices d'entreprises de coursiers (12 % contre 17 % pour les autres quartiers). Elles se tournent deux fois plus vers les activités spécialisées, scientifiques et techniques (24 % dont 12,3 % d'activités sous la nomenclature « conseil pour les affaires et autres conseils de gestion »). Chez les hommes, on note une plus forte part de coursiers (54,1 %) tandis que les activités de construction sont deux fois moins présentes (6,8 % contre 13 % dans les autres quartiers).

Les quartiers en décrochage présentent une répartition des activités très proches de l'ensemble des quartiers, avec chez les femmes une prédominance du commerce, des activités de coursiers et de conseil en gestion, et chez les hommes une prédominance des activités de coursiers ainsi que des travaux de construction et du commerce.

Les secteurs d'activité en QPV selon la typologie de l'emploi (en %)

	En décrochage	Environnement industriel	Environnement dynamique
Industrie manufacturière	4,4	6,2	3,9
Construction	0,8	0,5	0,3
Commerce	18,5	25,7	16,9
Transports et entreposage	16,7	16,7	12,3
Hébergement et restauration	3,4	3,9	3,0
Information et communication	3,4	2,2	3,7
Activités financières et d'assurance	0,3	0,4	0,7
Activités financières et immobilière	1,9	2,2	2,3
Activités immobilières	1,6	1,9	1,6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	16,1	10,8	24,1
Activités de services administratifs et de soutien	7,6	6,0	5,9
Enseignement	4,8	3,3	5,5
Santé humaine et action sociale	6,2	5,9	7,5
Autres activités de services	16,1	16,4	14,7

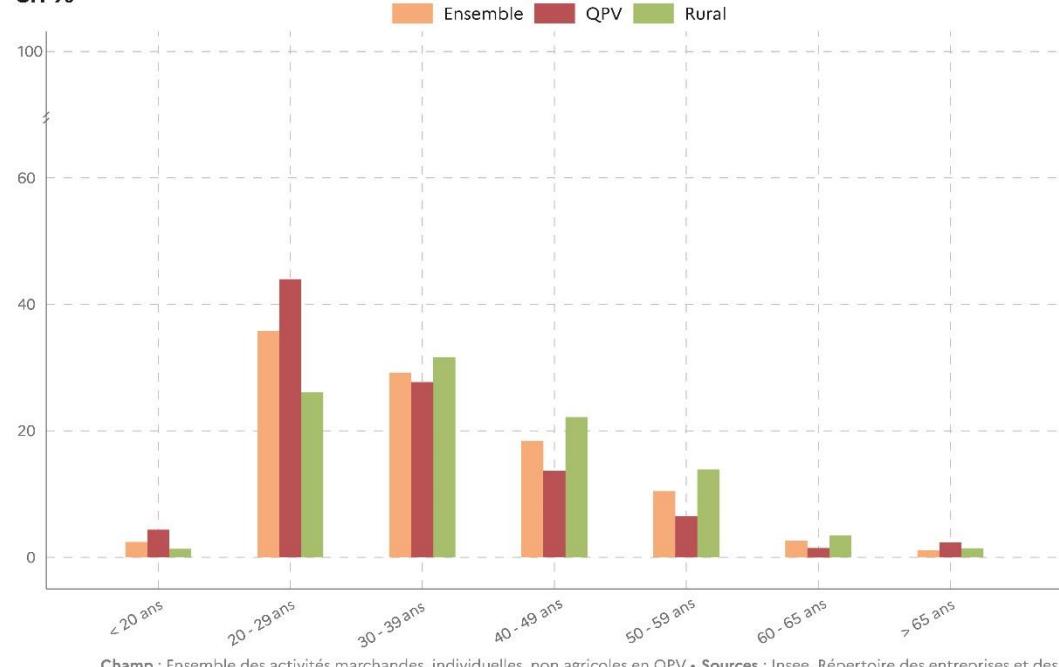
Sources : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 2021. ONPV, Typologie de l'emploi 2017.

La quasi-totalité des entreprises individuelles créées en 2021 sont des micro-entreprises (91 % chez les femmes et 93 % chez les hommes). La part des micro-entreprises en QPV est plus importante que sur le reste du territoire. Cette différence peut venir de la part plus importante de coursiers ainsi que de la plus faible part d'entreprises dans le domaine de la santé humaine (le régime de micro-entreprise n'est pas compatible avec la majorité des activités libérales).

Une entrepreneuse sur deux en QPV a moins de 30 ans

Les entrepreneuses sont plus jeunes dans les QPV que sur le reste du territoire. Celles de moins de 30 ans représentent 1 créatrice sur 2 en QPV (48,3 %), alors qu'elles ne représentent que 38,2 % des créatrices pour l'ensemble de la France et 27,3 % en milieu rural. Les principales activités des moins de 30 ans sont à 20,2 % du conseil de gestion et à 17,6 % des activités de coursiers.

Tranche d'âge des créatrices d'entreprise en %



Annexe 1 : Le profil des entreprises et des entrepreneuses selon la grille communale de densité

Le profil des entreprises créées reste globalement similaire quel que soit le territoire

Les micro-entreprises représentent la très grande majorité des créations d'entreprises quel que soit le niveau de densité du territoire (entre 85 et 90 % des entreprises). Cependant, ce statut est plus souvent choisi dans les territoires très denses qu'en milieu rural (respectivement 88 % contre 85,2 % chez les femmes et 91,6 % contre 85,4 % chez les hommes).

La répartition des activités des entrepreneuses est également globalement similaire quel que le niveau de densité du territoire. Néanmoins la présence de certains secteurs d'activité diminue simultanément avec la baisse de densité

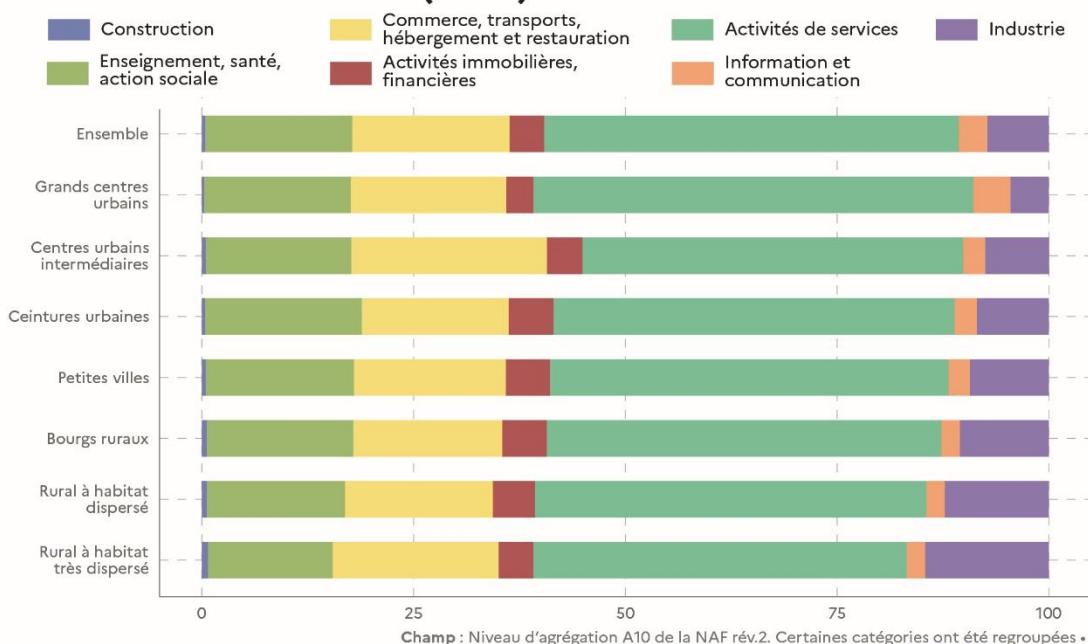
C'est le cas des activités de services, dont la part est deux fois moins importante en zone

rurale très peu dense que dans les métropoles. Cette diminution s'explique par le nombre important d'activités spécialisées, scientifiques et techniques dans les grands centres urbains. A l'inverse, l'industrie représente 4,5 % des créations dans les grands centres urbains, contre 8,5 % en périphérie et 14,6 % dans le rural à habitat très dispersé.

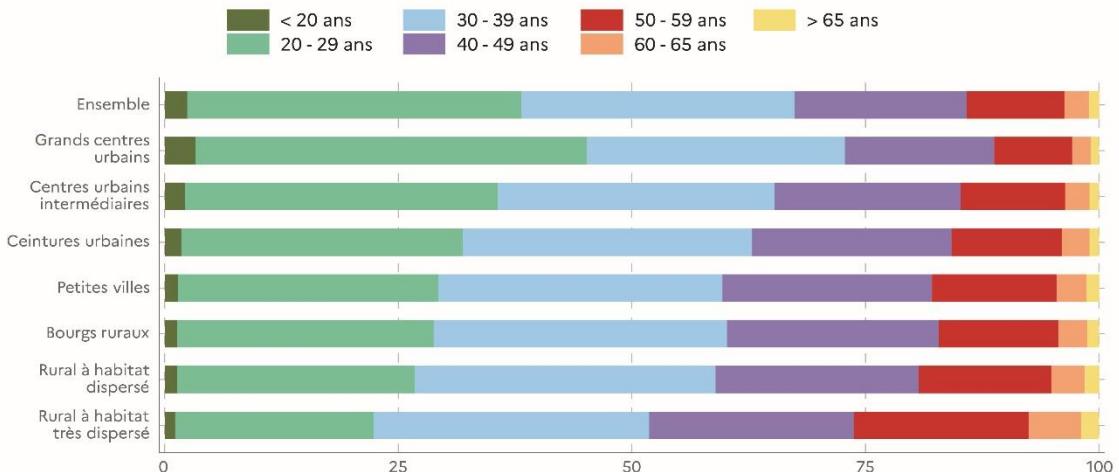
Les femmes entrepreneuses sont plus jeunes en milieu urbain

Plus le niveau de densité baisse, plus la part des entrepreneuses de moins de 30 ans diminue. Elles représentent 45,1 % des créatrices dans les grands centres urbains contre 31,9 % dans les ceintures urbaines et 22,4 % dans le rural très peu dense. Inversement les créatrices âgées de 50 à 59 ans sont deux fois plus nombreuses dans le rural à habitat très peu dense que dans l'urbain très dense.

Secteurs d'activité des créations féminines selon la grille communale de densité (en %)

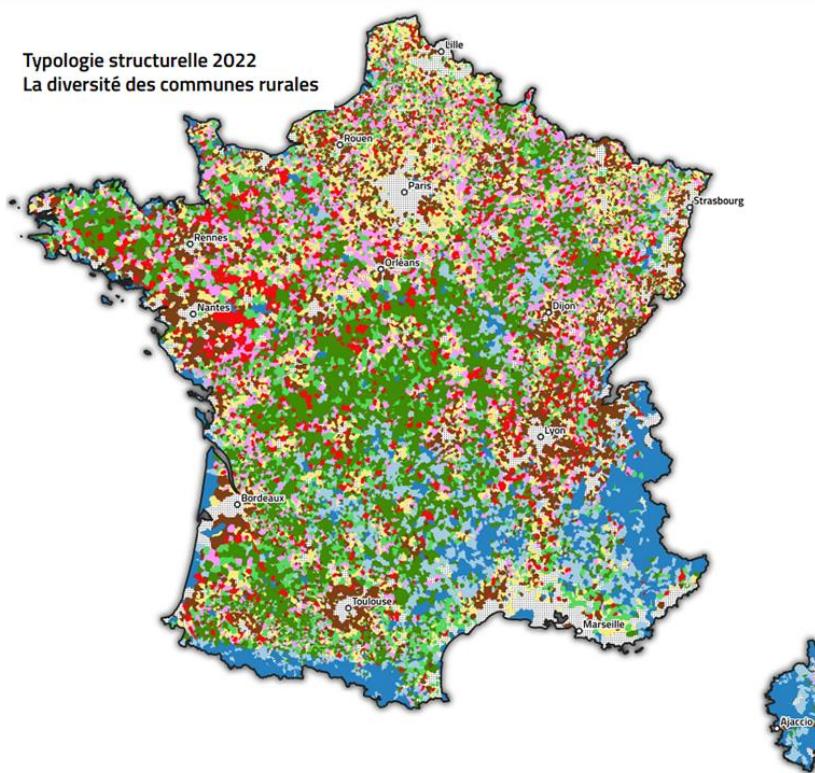


Tranche d'âge des entrepreneuses selon la grille communale de densité (en %)



Champ : Ensemble des nouvelles activités marchandes, individuelles, non agricoles • Sources : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 2021, Grille communale de densité • Réalisation : Cartographie ANCT 09/2023

Annexe 2 : Nouvelle typologie des ruralités - La typologie structurelle



Les ruralités résidentielles

Aisées

Revenu élevé et en progression, forte part de cadres, forte artificiation des sols, construction de logements, indice de jeunesse élevé.

Mixtes

Artificiation plus modérée, présence d'une économie préexistante, faible concentration de l'emploi, revenus variables, pas de CSP dominante, indice de jeunesse élevé.

Les ruralités productives

Ouvrières

Surreprésentation des ouvriers et des jeunes, revenu moyen, faible artificiation, faible concentration de l'emploi.

Agricoles

Part importante d'emplois agricoles, vieillissement de la population, faible niveau de retraite, fort taux de vacance résidentielle.

Les petites polarités

Industrielles et artisanales

Forte concentration de l'emploi, revenu moyen, taux de HLM très élevé, emplois de fabrication surreprésentés, forte artificiation.

Mixtes

Concentration de l'emploi, revenus moyens, taux de HLM élevé, emploi présentiel, forte artificiation.

Les ruralités touristiques

A dominante résidentielle

Touristiques, revenus faibles, taux de chômage pouvant être élevé.

Spécialisées

Très touristiques, éloignées des pôles, concentration de l'emploi, vieillissement de la population, taux de chômage élevé.

Bibliographie :

- Acadie, Magali Talandier, Etude sur la diversité des ruralités « Typologies et trajectoires des territoires », février 2023
- Danis N., Leurs Y., « Entrepreneuriat féminin : la parité avance à petits pas », Insee Flash Auvergne-Rhône Alpes n° 86, Mars 2021
- Hofstetter É., « Essor des créations de sociétés et de micro-entrepreneurs en 2021 », Insee Première n°1892, février 2022
- Hugo Botton, « L'ubérisation des quartiers prioritaires », Compas Zoom n°27, 2022
- Sala M. (2017), Typologies des quartiers prioritaires dans leur environnement. ONPV, Rapport annuel 2016
- Sénat, Rapport d'information n° 800, déposé le 19 juillet 2022
-

Pour en savoir plus :

- [Cahier n°2 - Territoires et transitions : enjeux économiques](#), Observatoires des Territoires, 2022
- [La dimension territoriale de l'accès à l'emploi des femmes](#), Observatoires des Territoires, 2021

Site de l'Observatoire des Territoires
observatoire-des-territoires.gouv.fr



Sites de l'Observatoire Nationale de la Politique de la Ville
onpv.fr
sig.ville.gouv.fr



La Cartothèque de l'ANCT
cartothèque.anct.gouv.fr



Pour toute question : observatoire@anct.gouv.fr

Directrice éditoriale : Sylviane Le Guyader – **Rédactrice :** Emma Riou – **Date de rédaction :** 2023